

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG

CANTON DE MIRIBEL

MAIRIE DE NEYRON

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2021

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 28 février 2022

20220017

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit février, à 19H30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de :

Christine FRANCOIS, Maire

Étaient présents : BOURGEOIS Rosaria, BRIERE Matthieu, DELACOURT Marc, DUPLAN Véronique, FAURE Sébastien, FAVREAU Julien, FLACEAU Chloé, FRANCOIS Christine, GARCIA Nathalie, GAROUTTE Agnès, GIRARD Jean-Yves, GRUFFAT Henri, HERVIS Jean-Pierre, JULLIEN Valérie, MARQUIS Gérard, MENUT Brigitte, PAYRE Raphael, PISTIL Raymond, QUEIREL Elodie, FONDU Mathieu, VERDENET Clotilde

Pouvoir : LARIVE Bruno donne pouvoir à GARCIA Nathalie
NEDIALKOVA Krassi donne pouvoir à GIRARD Jean-Yves

Secrétaire de Séance : Chloé FLACEAU

Date de convocation du Conseil : 23/02/2022

Nombre de conseillers

en exercice : 23

Nombre de conseillers

Présents : 21

Pouvoir : 2

Le Conseil Municipal ayant adopté le compte administratif 2021 il convient d'affecter les résultats suivants, conformes au compte de gestion :

Résultat de fonctionnement 2021 = 787 063,84 €

Solde d'exécution d'investissement 2021 = 2 146 916,93 €

Solde des restes à réaliser = - 77 897,00 €

Accusé de réception en préfecture
001-210102752-20220228-20220017-DE
Date de réception préfecture : 04/03/2022

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A 23 VOIX POUR, 0
CONTRE, 0 ABSTENTION**

- DECIDE l'affectation des résultats 2021 de la manière suivante :
 - Compte 002 excédent de fonctionnement reporté : 400 000,00 €
 - Compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé : 387 063,84 €
 - Compte 001 excédent d'investissement reporté : 2 146 916,93 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres présents.

Fait à NEYRON, le 28/02/2022

Le Maire,

Christine FRANCOIS.

